

Mise en conformité du LMV

Nettoyage du bâtiment Février – Juillet 2009

Bilan et recommandations

DECHETS VALORISABLES

Papiers, cartons :



Nature des déchets : Vieux livres et vieilles revues (pas toutes scientifiques...) pour la plupart entassées dans les combles, cartons d'emballage (beaucoup de cartons de moniteurs et d'ordinateurs) encombrant combles et couloirs.

Volume : Difficile à estimer mais une cinquantaine de bacs jaunes soit entre 15 et 20 m³

Masse : Non déterminée

Coût pour le LMV : Nul, pris en charge « gratuitement » par Clermont Communauté.

Bois, métal et déchets mixtes valorisables à au moins 80% :



Nature des déchets : Pour l'essentiel, du vieux mobilier de bureau, des palettes de transport et des bois et ferrailles de construction ayant servi au montage de manips et ayant été abandonnés dans les combles, les couloirs, le cabanon, etc...

Volume : 30 m³

Masse : 3.22 t enlevées sur site

Coût pour le LMV : 511.66 € (VEOLIA)

DECHETS SPECIAUX

Déchets chimiques :

Nature des déchets : Produits chimiques périmés, emballages souillés, effluents et déchets de manip. La majeure partie (heureusement !) provenait des différentes salles de manip du labo mais une partie non négligeable traînait dans les communs du laboratoire...

Volume : Non déterminé

Masse : 222 kg de PCL + 56 kg d'emballages souillés + 127 kg d'huiles + 60 kg de vernis/peintures déposés sur la Plateforme des Cézeaux

Coût pour le LMV : 1364.14 € (Université)



D3E (Déchets électroniques, électriques et électroménagers) :

Nature des déchets : Pour l'essentiel, du matériel informatique hors d'usage et des bouts de machines (spectros, etc...) plus des consommables électroniques d'un autre temps. Là encore, du Rez-de-chaussée aux combles, du cabanon aux gaines techniques, le bâtiment croulait sous les vieilleries du genre.

Volume : Non déterminé précisément mais environ 30 m³ aux Cézeaux + 15 m³ via VEOLIA

Masse : 3.49 t + 5 Frigos + 26 kg de Batteries déposés sur la Plateforme des Cézeaux + 2.60 t enlevées sur site.

Coût pour le LMV : 2181.26 € (Univ.) + 1350.00 €(VEOLIA)



DECHETS INERTES

DIB (Déchets industriels banaux) :



Nature des déchets : Vieux échantillons (massifs ou en poudre) non référencés, gravas et autres déchets de construction, plastiques et divers déchets non valorisables et non spéciaux (dont quelques sous-vêtements jugés inoffensifs !). Là encore, tout le bâtiment en regorgeait...

Volume : 30 m³ (5 bennes)

Masse : 6.72 t enlevées sur site.

Coût pour le LMV : 1194.70 €(VEOLIA)

BILAN COMPLET DE L'OPERATION

Au total, toutes catégories confondues, ont été éliminés :

- environ **125 m³ de déchets**, soit l'équivalent de deux bureaux de deux personnes intégralement remplis du sol au plafond ! Pas si mal pour un laboratoire où on se plaint de manquer de place, à juste titre !
- 16.6 tonnes pesées et sans doute plus de **20 tonnes de déchets** avec le papier et le carton, soit l'équivalent de cinq châteaux de plomb γ ou d'une multi-enclume nouvelle génération. Pas si anodin pour un bâtiment de plus en plus vétuste et où on se plaint des conditions Hygiène et Sécurité, encore à juste titre !
- **environ 6600 €** partis littéralement à la poubelle. Je vous laisse juger de ce que vous auriez pu commander avec une telle somme... Non négligeable à une époque où on se plaint de la diminution alarmante des crédits alloués pour la recherche, toujours à juste titre !

Toujours à titre de comparaison, le coût de cette opération de nettoyage est de 2.6 fois la dotation annuelle sur la ligne budgétaire que je gère pour le fonctionnement du Service de Broyage-Sciage-Séparation Minérale ET la gestion des déchets ! C'est également plus de douze fois le coût moyen de traitement des déchets sur les cinq dernières années (env. 530 €/an).

C'est enfin un investissement en temps important de ma part et un effort à saluer de la part de toutes celles et ceux qui ont mis les mains dans la « crasse » et que je remercie encore. Au final, le résultat obtenu est à la hauteur de l'effort fourni donc essayons tous ensemble de pérenniser cette situation et de ne plus nous laisser envahir et déborder par nos déchets !

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DES DECHETS AU LMV

La gestion des déchets dans une unité de recherche comme la notre doit répondre à une triple logique réglementaire, écologique et économique, tout en s'inscrivant dans le respect des consignes Hygiène et Sécurité inhérentes à notre lieu de travail.

- la gestion des déchets est régie dans un cadre législatif strict, tel que défini par la Loi 92-646 du 13 juillet 1992, renforcée par le Décret 2002-540 du 18 avril 2002 sur les déchets dangereux. On ne peut donc pas faire tout et n'importe quoi en jetant à tort et à travers et nous sommes donc soumis à une contrainte forte sur le tri de nos déchets. Le législateur – une fois n'est pas coutume – a néanmoins produit des lois et décrets relativement simples à comprendre et à mettre en œuvre moyennant un peu de bonne volonté et de logique donc c'est parfaitement réalisable.
- dans une unité de recherche comme la notre où notre « observable » est le système Terre dans son ensemble, nous devrions tous être sensibilisés à cette problématique et à l'impact environnemental de nos déchets. Si la pratique du tri sélectif commence à être solidement ancrée dans les mœurs à titre individuel, il doit en être de même dans le cadre de notre activité professionnelle. Les éco-citoyens que nous sommes (ou devrions être !) doivent devenir des éco-chercheurs, ce qui est particulièrement important compte tenu de la dangerosité de certains déchets produits au laboratoire.
- le bilan chiffré du nettoyage du laboratoire qui vient d'être présenté illustre assez bien le coût que peut avoir une mauvaise gestion des déchets dans une unité comme la notre. Entendons-nous bien, en matière de gestion des déchets le principe de pollueur-payeur s'applique et l'élimination de nos déchets aura toujours un coût important pour le laboratoire. Néanmoins, celui-ci peut être sérieusement diminué à condition de respecter quelques règles simples et de faire preuve d'un peu de bon sens.

L'argent étant le nerf de la guerre, je vous propose ci-après quelques solutions simples pour diminuer la charge financière de l'élimination des déchets pour le laboratoire, en espérant que tout un chacun y sera réceptif. Vous verrez néanmoins que les aspects économiques, écologiques et réglementaires sont évidemment intimement liés. Certaines des solutions que je vous propose vous paraîtront tellement évidentes que certains les jugeront peut-être risibles. Sachez néanmoins qu'elles reposent sur les observations que j'ai pu faire pendant toutes ces années à m'occuper de la gestion des déchets pour le LMV et correspondent donc à des cas concrets !

D'emblée, je précise que « payer moins » ne signifie pas « se séparer de nos déchets dans la nature sans les faire passer par les filières réglementaires ». A titre d'exemple, un des postes les plus onéreux concerne le traitement des déchets chimiques. Il ne s'agit pas pour autant de rejeter à l'évier nos acides et autres réactifs usagés ! Ca va sans dire mais ça va sans doute encore mieux en le disant...

1) Déchets individuels vs. Déchets collectifs : jeter soi-même pour payer moins.

Le laboratoire n'a pas à supporter le coût de l'élimination des déchets générés à titre personnel or je trouve encore très fréquemment dans la benne et/ou nos différents points de collecte des déchets qui n'ont aucun rapport avec l'activité du laboratoire. Chacun doit donc faire éliminer ses propres déchets par ses propres moyens. A cet égard, il existe dans toutes les communes ou communautés de communes des déchèteries dont l'accès est gratuit pour les résidents. Ne jetez donc plus vos déchets personnels au laboratoire (voire n'hésitez pas de temps en temps à jeter quelques déchets lourds et encombrants du laboratoire dans votre déchèterie – mais ne dites pas que c'est moi qui vous l'ai dit !).

2) Obligation de tri sélectif : jeter mieux pour payer moins.

Pour schématiser et simplifier, il existe quatre grandes classes de déchets :

- les ordures ménagères (vos filtres à café, les restes de votre repas du midi, etc...) ;
- les déchets valorisables (tout ce qui est recyclable et/ou réutilisable)
- les déchets spéciaux (tout ce qui est dangereux pour l'homme ou pour l'environnement)
- les déchets ultimes (tout le reste qui ne rentre dans aucune des catégories précédentes)

Chaque catégorie de déchets ayant ses propres spécificités, on comprend bien que chacune dispose de sa propre filière de collecte, de traitement et d'élimination et que les coûts varient d'une catégorie à une autre : ça coûte évidemment plus cher de traiter et faire éliminer des solvants et autres produits chimiques que brûler ou d'enfouir un sachet de thé usagé ! Il vous faut donc trier vos déchets et leur faire suivre une filière ad hoc afin de minimiser les coûts, ce qui est très simple à faire :

- le laboratoire dispose de bacs à ordures gris (les mêmes qu'à votre domicile) pour la gestion de ses ordures ménagères et de bacs jaunes (en principe, les mêmes qu'à votre domicile) pour la collecte des déchets valorisables (à l'exception notable du verre !). La collecte de ces bacs et l'élimination de ces déchets sont gratuites pour le laboratoire. Sans tomber dans l'excès, vous pouvez donc par exemple jeter tout le papier et tout le carton que vous voulez dans les bacs jaunes sans que cela coûte au laboratoire. Dans ces conditions, pourquoi jeter du carton dans la benne bleue alors que nous payons au prix fort le traitement des déchets qui y sont jetés (sans parler du fait que c'est interdit, j'y reviendrai) ?
- via la plateforme des Cézeaux, le laboratoire dispose d'un centre de tri interne pour les déchets spéciaux, notamment chimiques et électriques-électroniques-électroménagers (D3E), pour lequel nous ne payons pas l'enlèvement des déchets et pour lequel nous disposons de tarifs à prix coûtant pour leur élimination ? Là encore, en occultant momentanément la réglementation pour ne regarder que l'aspect financier, pourquoi payer plus cher en jetant de tels déchets dans la benne bleue ?
- le laboratoire dispose enfin d'une benne bleue d'une capacité de 6 m³ pour tous les autres déchets non concernés par les catégories précédentes.

Au-delà du coût de traitement inhérent à chaque catégorie de déchets, plusieurs choses à garder en mémoire :

- Clermont Communauté nous a déjà averti à plusieurs reprises du contenu non conforme des bacs jaunes avec menace de nous les retirer. Si tel était le cas, nous serions alors contraints de faire éliminer nos déchets valorisables par VEOLIA, ce qui évidemment ne serait plus gratuit. Faites donc particulièrement attention à ne jeter dans les bacs jaunes que : papier, carton, briques cartonnées alimentaires, bouteilles plastiques alimentaires, boîtes de conserves, canettes aluminium et bombes aérosols vides !
- Lorsque VEOLIA juge le contenu d'une benne bleue (exclusivement réservée aux déchets inertes ou DIB) non conforme, des pénalités s'appliquent :
 - o Lorsque des déchets valorisables sont mélangés aux déchets ultimes : refus de benne (soit le prix d'une rotation : environ 112€) et obligation de faire nous même un tri manuel.
 - o Lorsque des déchets dangereux sont mélangés aux déchets ultimes : déclassement de la benne (150€) + facturation de l'ensemble de la benne au prix de traitement du déchet concerné (les D3E étant facturés 450 €/la tonne au lieu de 90€/la tonne pour les DIB, vous comprenez mieux pourquoi je grince des dents quand je trouve un ordinateur dans la benne...)Faites donc très attention à ne jeter ni déchets valorisables ni déchets spéciaux dans la benne ! Au-delà des considérations écologiques pourtant évidentes, ce sont nos finances, et donc nos recherches, qui sont directement impactées lorsque nous jetons à mauvais escient.

3) Altruisme et consommation raisonnée : jeter moins pour payer moins

C'est somme toute une lapalissade : moins nous jetons, moins nous payons pour faire éliminer nos déchets. Pour autant, jeter moins n'est pas synonyme de conservatisme forcé. Je rappelle que le point de départ de la présente campagne de nettoyage du laboratoire était son engorgement par tout un tas de vieilleries et de déchets accumulés au fil des ans et il ne s'agit donc pas de recommencer à accumuler tout et n'importe quoi en dépit du bon sens ! Nous sommes dans un laboratoire de recherche et pas dans un musée : sans faire table rase du passé et renier l'histoire du laboratoire, nous n'avons donc pas à conserver des vieilleries qui nous encombreront. De la même manière, le « on sait jamais, ça peut servir » devrait être proscrit de notre langage. Pour un appareil, un réactif, ou quelque produit que ce soit, soit ça sert effectivement, soit éventuellement on sait que ça servira et on sait comment on s'en servira, auquel cas on conserve en trouvant un rangement adapté (il ne s'agit pas de bannir tout stock et toute réserve du laboratoire) ; mais accumuler du stock en vue d'un éventuel dépannage, d'une utilisation possible mais pas certaine, ou par fétichisme revient à accumuler des déchets. Or, un déchet est fait pour être éliminé le plus rapidement possible et conserver un déchet est le point de départ des ennuis !

Sans conserver nos déchets comme de précieuses reliques, il est toutefois possible de jeter moins et donc de minimiser les coûts de traitement supportés par le laboratoire. Voici quelques pistes simples :

- **dons et récupération** : nous sommes dans une société de consommation, c'est un constat et, que certains jugent cela triste ou non, ni vous ni moi n'y changerons quoi que ce soit. Nous avons donc tous une tendance plus ou moins poussée à acheter du neuf pour remplacer du vieux, que ce soit pour changer d'ordinateur, de mobilier de bureau, d'équipements analytiques ou que sais-je encore. Avant de jeter un équipement jugé désuet mais qui fonctionne encore, proposez-le à vos collègues du LMV (pour leur usage professionnel ou personnel), à des institutions comme le musée Lecoq, à Emmaüs ou autres organismes de bienfaisance (uniquement pour le mobilier et s'il est hors numéro d'inventaire : ce n'est pas gênant d'avoir une armoire métallique qui se ballade dans la nature, ça l'est plus pour un ordinateur, normalement inventorié au domaine, et qui devient un déchet spécial en fin de vie), à un laboratoire ami qui recherche un tiroir de spectromètre de masse, etc : dans une grande partie des cas, vous trouverez toujours preneur et ça allègera la facture du laboratoire.
A noter que ceci peut fonctionner à double sens mais en prenant bien garde à ne pas importer des déchets au laboratoire, uniquement des choses utiles et en état de fonctionnement ! J'ai toujours en travers de la gorge les deux colonnes de liquéfaction d'azote que Mr A. (pour ne pas le nommer...) avait fait venir à grands frais au laboratoire et qu'il a fallu faire éliminer, toujours à grands frais, alors que nous ne nous en sommes jamais servis.
- **économies d'échelle et mutualisation** : j'ai été effaré de voir lors du tri des produits chimiques de laboratoire que nous jetions des cartons entiers de produits périmés qui n'avaient jamais été utilisés. Même si votre fournisseur préféré vous propose un tarif préférentiel pour 12 flacons de 250g de tel ou tel produit, mieux vaut viser un flacon unique de 10g si vous n'avez besoin que de 100 mg pour faire votre manip... Vous ferez in fine une économie au moment de l'achat et le laboratoire fera collectivement des économies au moment de l'élimination du produit.
Dans la même philosophie, il n'est peut-être pas utile que chaque chercheur travaillant par exemple sur la géochimie des éléments traces aient ses propres solutions de référence personnelles à lui et rien qu'à lui. Là encore, partager les ressources permet de faire des économies, aussi bien à l'achat qu'à l'élimination.
- **faire reprendre ses déchets par un fournisseur** : cela s'applique à toutes les catégories de déchets mais c'est plus particulièrement vrai pour les déchets électriques, électroniques et électroménagers, parmi les plus coûteux à faire éliminer. Cela n'arrive pas tous les jours mais lorsque vous commandez un nouveau spectromètre de masse, négociez la reprise d'un vieux spectro hors d'usage comme argument commercial, ça évitera au laboratoire de se retrouver avec un cadavre sur les bras. De la même façon, nous avons payé pour l'élimination du vieux photocopieur alors que celui-ci aurait dû être repris par le fournisseur. Et, cas encore plus fréquent, quand Auverfroid vient installer une climatisation neuve en lieu et place d'une climatisation défectueuse, veillez bien à ce que la société reparte avec l'épave au lieu de l'abandonner derrière le bâtiment, à charge ensuite au laboratoire de payer l'élimination. Il ne s'agit que de quelques exemples vécus, la liste n'est bien sûr pas exhaustive et vous adapterez sans problème à vos propres besoins.
- **bien conditionner ses déchets** : la facture pour l'élimination des déchets chimiques aurait pu être divisée par trois si nos déchets avaient été correctement conditionnés ! Pour l'élimination des acides, il existe par exemple des bidons normalisés de 10 ou 20 litres (que je tiens à votre disposition) pour lesquels le coût de traitement est de 0.93 €/kg. Lorsque les acides sont éliminés dans des bouteilles en verre de 1l ou 2.5l, ils sont alors considérés comme des PCL (Produits Chimiques de Laboratoire périmés) et le coût de traitement augmente à 5.38 €/kg. Ce qui est vrai pour les produits chimiques l'est généralement pour tous les déchets spéciaux. N'hésitez donc pas à me questionner pour préparer au mieux vos déchets.
- **éviter le gaspillage** : Même si leur élimination est à ce jour gratuite pour le laboratoire, on ne peut que déplorer l'immense gâchis en papier et en encre au niveau des imprimantes. N'imprimons donc que ce qui est utile (un nombre incroyable d'impressions restent dans les bacs) et privilégions les formats économiques (recto verso, deux pages par feuille, etc...). En guise de conclusion et au-delà de la gestion des déchets stricto sensu, on a tous à gagner à ne pas gaspiller et on peut tous progresser sur cette voie en limitant notre surconsommation d'électricité (lumières allumées toute la nuit, ordinateurs non éteints) et d'eau (robinets qui fuient, chasses d'eau mal tirées) au laboratoire.

FICHES PRATIQUES POUR LA GESTION DES DECHETS AU LMV

Vous trouverez sur les deux pages suivantes un guide pratique pour le tri de vos déchets. Il s'agit d'un catalogue classé par ordre alphabétique en fonction de la nature du déchet et qui vous rappelle le type de conditionnement à utiliser et la filière de collecte à suivre. J'ai essayé d'être le plus exhaustif possible mais il en manque forcément ; si vous ne trouvez pas votre bonheur, n'hésitez pas à me contacter.

Pour rappel, nous disposons de différents points de collectes des déchets dans le laboratoire dont voici la liste avec une version abrégée de ce que l'on peut y jeter.

- **Accueil** : Piles / Cartouches d'encre et de toner / Médicaments périmés.
- **Bacs gris** : Ordures ménagères / Contenants en verre, plastique, métal non vidés de leurs aliments et/ou souillés par des corps gras / Déchets souillés biologiquement par des fluides corporels (Kleenex, essuie-tout, pansements, Demak'Up...) / Copeaux de polystyrène.
- **Bac jaunes** : Papier / Carton plié / Briques cartonnées alimentaires (non souillées par des corps gras) / Bouteilles plastique alimentaires (même remarque) / Boîtes de conserve acier (même remarque) / Canettes aluminium / Bombes aérosols vides / **VERRE INTERDIT !!**
NB : Le bac à cartons au fond du couloir du rez-de-chaussée sur cour n'est pas une poubelle. Il permet de stocker quelques cartons qui pourront être réutilisés pour vos futures expéditions. Ne doivent y être déposés que les cartons les plus solides et en bon état.
- **Cabanon** : Déchets chimiques liquides ou solides / Emballages souillés chimiquement / Produits chimiques périmés / Huiles / Peintures / Vernis / Déchets électriques, électroniques et électroménagers.
Contactez impérativement P-J. Gauthier pour collecter vos déchets.
- **Local électrique au Rez-de-chaussée sur cour** : Tubes néon
- **Local sécurisé du Rez-de-chaussée sur cour** : Déchets radioactifs
Contactez impérativement P-J. Gauthier pour collecter vos déchets.
- **Poubelle verre du troisième étage** : Verre alimentaire uniquement.
- **Bennes thématiques (à définir)** : Fonction des besoins, possibilité de mettre en place des bennes pour les déchets valorisables (déchets verts, déchets bois + métal (incluant le mobilier de bureau)).
Contactez P-J. Gauthier pour planifier un enlèvement groupé. Si non envisageable, apporter les déchets à la plateforme des Cézeaux ou, si en quantité très limitée, les jeter dans la benne bleue.
- **Benne bleue (DIB)** : Ce qui ne rentre pas dans une des catégories précédentes, notamment : Déchets d'usinage de l'atelier / Echantillons géologiques / Faïence, porcelaine et céramique / Gravas, béton et déchets de construction / Plastique non valorisable / Polystyrène en barres / Silicone (à déposer en sac) / Verre non valorisable (vitres, miroirs) / Verre borosilicaté type Pyrex.

Déchets	Classification	Mode de collecte	Point de collecte	Filière	Remarques
Aliments, détritrus	Ordures Ménagères	En sac poubelle	Bacs gris	Clermont Communauté	Collecte primaire dans les chariots de ménage
Batteries (sèches ou acides)	Déchets Spéciaux	En vrac	Cabanon	Cézeaux	voir PJ Gauthier
Bois (branches)	Déchets Verts	En vrac	Benne à définir	VEOLIA	si grosses quantités, possibilité d'affrêter une benne spéciale (voir PJ Gauthier)
Bois (planches, tasseaux, bobines, palettes...)	Déchets Valorisables	En vrac	Benne à définir	VEOLIA	si grosses quantités, possibilité d'affrêter une benne spéciale (voir PJ Gauthier)
Boîtes de conserve (acier)	Déchets Valorisables	En vrac	Bacs jaunes	Clermont Communauté	Vides et non souillées par corps gras, sinon ordures ménagères
Bombes aérosols	Déchets Valorisables	En vrac	Bacs jaunes	Clermont Communauté	Vides sinon déchets spéciaux (voir PJ Gauthier)
Bouchons, capsules et couvercles alimentaires	Ordures Ménagères	En sac poubelle	Bacs gris	Clermont Communauté	Collecte primaire dans les chariots de ménage
Bouteilles plastiques alimentaires	Déchets Valorisables	En vrac	Bacs jaunes	Clermont Communauté	Vides et non souillées par corps gras, sinon ordures ménagères
Briques cartonnées alimentaires	Déchets Valorisables	En vrac	Bacs jaunes	Clermont Communauté	Vides et non souillées par corps gras, sinon ordures ménagères
Canettes aluminium	Déchets Valorisables	En vrac	Bacs jaunes	Clermont Communauté	Vides sinon ordures ménagères
Carton	Déchets Valorisables	En vrac	Bacs jaunes	Clermont Communauté	Plier les cartons avant de les jeter
Cartouches d'encre et de toner	Déchets Spéciaux	En vrac	Accueil	ECOLLECTE	voir V. Gimenez
Déchets chimiques liquides	Déchets Spéciaux	En bidon 10 ou 20L	Cabanon	Cézeaux	Séparer les acides, les bases, les solvants organiques halogénés et les solvants organiques non halogénés (voir PJ Gauthier)
Déchets d'usinage (plastique, téflon, métal) de l'atelier	Déchets Ultimes	En vrac	Benne bleue	VEOLIA	
Déchets radioactifs	Déchets Spéciaux	A voir	Local sécurisé RdC	ANDRA	voir PJ Gauthier
Déchets solides souillés chimiquement (essuie-tout, chiffon, pointe de pipette...)	Déchets Spéciaux	En sac	Cabanon	Cézeaux	voir PJ Gauthier. (Si non dangereux, possible en Ordures Ménagères --> Bacs gris)
Echantillons géologiques (en poudre ou massifs)	Déchets Ultimes	En vrac	Benne bleue	VEOLIA	
Electroménager (cafetières, frigos, aspirateurs...)	Déchets Spéciaux	En vrac	Cabanon	Cézeaux	voir PJ Gauthier
Electronique (du composant au spectro de masse)	Déchets Spéciaux	En vrac	Cabanon	Cézeaux	voir PJ Gauthier
Emballages souillés chimiquement (verre, pyrex, plastique...)	Déchets Spéciaux	En carton	Cabanon	Cézeaux	voir PJ Gauthier

Eponges, produits d'entretien	Ordures Ménagères	En sac poubelle	Bacs gris	Clermont Communauté	Collecte primaire dans les chariots de ménage
Faïence, porcelaine, céramique	Déchets Ultimes	En vrac	Benne bleue	VEOLIA	
Feuilles, herbe, terre végétale	Déchets Verts	En vrac	Benne à définir	VEOLIA	si grosses quantités, possibilité d'affréter une benne spéciale (voir PJ Gauthier)
Gravas et autres déchets de construction	Déchets Ultimes	En vrac	Benne bleue	VEOLIA	
Huiles (moteur, de coupe, hydrauliques)	Déchets Spéciaux	En bidon 10 ou 20L	Cabanon	Cézeaux	voir PJ Gauthier
Informatique (ordinateurs, imprimantes...)	Déchets Spéciaux	En vrac	Cabanon	Cézeaux	voir PJ Gauthier
Kleenex et Essuie-tout souillés	Ordures Ménagères	En sac poubelle	Bacs gris	Clermont Communauté	Collecte primaire dans les chariots de ménage
Médicaments périmés	Déchets Biologiques	En sac	Accueil	Pharmacie	voir V. Gimenez
Métaux (ferreux ou non ferreux)	Déchets Valorisables	En vrac	Benne à définir	VEOLIA	si grosses quantités, possibilité d'affréter une benne spéciale (voir PJ Gauthier)
Mobilier de bureau (bois et/ou métal)	Déchets Valorisables	En vrac	Benne à définir	VEOLIA	si grosses quantités, possibilité d'affréter une benne spéciale (voir PJ Gauthier)
Mobilier de bureau (plastique)	Déchets Ultimes	En vrac	Benne bleue	VEOLIA	
Moteurs et tout appareil électrique	Déchets Spéciaux	En vrac	Cabanon	Cézeaux	voir PJ Gauthier
Pansements et autres produits souillés biologiquement	Ordures Ménagères	En sac poubelle	Bacs gris	Clermont Communauté	Collecte primaire dans les chariots de ménage
Papier	Déchets Valorisables	En vrac	Bacs jaunes	Clermont Communauté	Possibilité de collecte primaire dans les bureaux
Peintures, Vernis, Colles	Déchets Spéciaux	En carton	Cabanon	Cézeaux	voir PJ Gauthier
Piles (bouton, rondes, plates)	Déchets Spéciaux	En vrac	Accueil	FIDUCIAL	voir V. Gimenez
Plastique (hors bouteilles alimentaires)	Déchets Ultimes	En vrac	Benne bleue	VEOLIA	
Polystyrène expansé (copeaux, chips)	Déchets Ultimes	En sac	Bacs gris	Clermont Communauté	Risque d'éparpillement par le vent si jetés dans la benne
Polystyrène expansé (plaques, barres)	Déchets Ultimes	En vrac	Benne bleue	VEOLIA	
Produits chimiques périmés	Déchets Spéciaux	En carton	Cabanon	Cézeaux	voir PJ Gauthier
Silicone	Déchets Ultimes	En sac !!	Benne bleue	VEOLIA	En sac sinon adhère au fond de la benne
Tubes néon	Déchets Spéciaux	En carton	Local électrique	Cézeaux	voir JM Hénot et/ou Ch. Reymond
Verre (vitres, miroir)	Déchets Ultimes	En vrac	Benne bleue	VEOLIA	
Verre alimentaire	Déchets Valorisables	En vrac	Poubelles verre	Clermont Communauté	A jeter dans un point de collecte municipal. Ni bouchon, ni capsule, ni couvercle